

# Règlement financier 2021-2022 P1/3

## Tarifs 2021-2022

**Frais de 1<sup>ère</sup> inscription** 90 €

### Contribution familiale

	Maternelle	Elémentaire	Collège
Frais de scolarité	Voir la fiche de péréquation jointe.		
Activités culturelles et pédagogiques	84 €	84 €	114 €
Participation à l'achat des livres		17 €	28 €
Développement du numérique		15 €	
Carte magnétique d'identité scolaire		13 € (20 € à partir du 2 <sup>nd</sup> renouvellement)	
Frais de gestion carte magnétique		3 €	

Demi-pension (Forfait annuel)	
1 repas par semaine	294 €
2 repas par semaine	589 €
3 repas par semaine	808 €
4 repas par semaine	1004 €
Repas exceptionnel	8,12 €

Etude / Garderie (Forfait annuel)	
1 jour par semaine	230 €
2 jours par semaine	340 €
3 jours par semaine	482 €
4 jours par semaine	528 €
Etude ou garderie exceptionnelle	9,80 €

Frais complémentaires Ecole			
Garderie 7h45 à 8h10 (Forfait annuel)	160 €	160 €	
Anglais	Grande Section 56 €	CP au CM1 95 €	CM2 95€
Anglais/Allemand			
Théâtre	75 €	75 €	

Frais complémentaires Collège			
Participation à l'achat du 2 <sup>nd</sup> jeu de livres portée sur la facture pour le compte de l'A.P.E.L.			6°/5° 15 €
Activités de la Pastorale (KT et culture religieuse) pour tous les 6°, et les 5° inscrits au KT.			6°/5° 31 €

<b>Cotisations</b>		4,60 €	4,90 €
<i>Adhésion obligatoire :</i> UGSEL Union générale sportive de l'enseignement libre des Yvelines			



# Règlement financier 2021-2022 P2/3

## Tarifs 2021-2022

### Fournitures diverses refacturées (manuels, fichiers, cahier de texte...)

Le coût des **activités optionnelles** sera porté sur les documents de rentrée

Pour l'école : arts créatifs, arts plastiques, anglais, chorale, échecs, éveil musical, golf, mini-tennis, programmation, théâtre

Pour le collège : échecs, théâtre, arts plastiques, chorale, sport, préparation aux examens de Cambridge

Des **cours de natation** obligatoires pourront être proposés aux élèves de CP et CE1. Le coût sera communiqué aux familles au plus tard à la rentrée.

### Cotisations :

#### Cotisations facultatives\* :

**ASELY** (Association de solidarité de l'enseignement libre des Yvelines) 59 € par famille

Cette cotisation permet à l'enseignement catholique de soutenir, notamment dans l'effort de travaux, les établissements du département. Sainte Thérèse bénéficie de son aide.

**APEL** (Association de Parents d'Elèves) 28 € par famille

**FONDS DE SOLIDARITE** 15 € par famille

*\*Ces sommes seront déduites du montant à payer par les familles qui en auront fait la demande par courrier déposé au secrétariat contre signature ou par lettre RAR avant le 15 09 2021 **dernier délai***

